

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERIGUEUX - 2402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/09/2024 - 3425 - 2021 B 00772 - 907 895 627 - A.M.E

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	19 505	4 643	14 862	18 307
	Autres immobilisations corporelles	6 356	2 105	4 251	5 523
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		25 861	6 747	19 114	23 830
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 400		1 400	1 400
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 904		2 904	2 835
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	423		423	607
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	4 727		4 727	4 842
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		30 588	6 747	23 841	28 672

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	(8 859)	
	Résultat de l'exercice	8 552	(8 859)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	693	(7 859)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE (1)	Total des autres fonds propres		
DETTE (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTE (1)	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	23 110	36 454
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38	77
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
DETTE (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
DETTE (1)	Total des dettes	23 148	36 531
TOTAL PASSIF	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 841	28 672
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		8 552,00	(8 859,29)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		23 148	36 531
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 841** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 500** euros et un total **charges** de **6 948** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **8 552** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2023** et clôturés le **31/12/2023**, ayant une durée de **12** mois.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

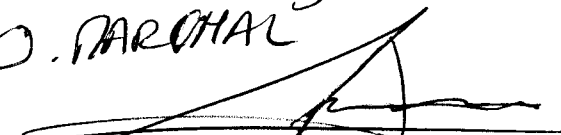
Faits marquants de l'exercice

Un abandon de compte courant a été comptabilisé en produit exceptionnel pour 15 500€ avec une clause de retour à meilleure fortune.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Copie certifiée
conforme à l'original
le gérant O. PAROCHAL



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| - Installations et agencements, | Linéaire 5 à 8 ans, |
| - Matériel de transport, | Linéaire 5 à 8 ans, |
| - Matériel de bureau, | Linéaire 5 à 8 ans, |
| - Mobilier, | Linéaire 5 à 8 ans, |

Stocks et en cours

Marchandises :

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Ils sont valorisés au coût moyen pondéré de l'année

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Copie certifiée
conforme à l'original
Le gérant. O. NARCHAL

A.M.E
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1667 – Route de Saint-Aquilin - LONGECOTE
20110 SAINT-AQUILIN
907 895 627 RCS PERIGUEUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 20 MAI 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

DEUXIEME DECISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 552 euros de la manière suivante :

Origine	
- Bénéficiaire de l'exercice	8 552 €

Affectation	
- Au report à nouveau	8 552 €

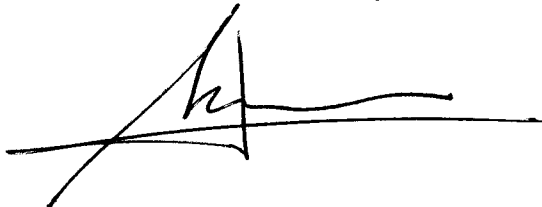
Soit un solde de report à nouveau débiteur de 307 euros.

Les associés rappellent qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Pour copie certifiée conforme,

Olivier MARCHAL
Gérant associé

LE 20/05/2024



Yasmina KACIMI
Associée

le 20 mai 2024

